



## APPEL A CONTRIBUTIONS - DOSSIER CONSTRUCTION21

En juin prochain, [Construction21](#), média social du bâtiment et de la ville durable, diffusera un dossier sur le thème de la nouvelle réglementation **RE2020**. Ce dossier sera réalisé sous la rédaction en chef de la Fédération Cinov.

Professionnels et experts du bâtiment et de la ville durable, vous souhaitez partager votre expertise et retours d'expérience sur le sujet à travers un article dans ce dossier ? **Une extension est accordée pour proposer vos sujets avant le 15/02/2022 25/02/2022 !**

### Le sujet

Entrée en vigueur au 1er janvier 2022 pour les bâtiments résidentiels, **la réglementation énergétique et environnementale des bâtiments neufs, dite RE2020, ouvre de nouvelles perspectives pour répondre aux enjeux énergétiques, climatiques et de confort d'été**. Si la méthode et la performance énergétique s'inscrivent dans la continuité des progrès apportés à l'occasion de chaque nouvelle réglementation, elles se trouvent néanmoins questionnées par les préoccupations environnementales, en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le confort d'été, qui invitent à identifier de nouveaux optimums de conception, de réalisation, d'exploitation, d'économie circulaire, d'adaptation au changement climatique, de biodiversité en répondant efficacement aux destinations d'usages.

- Quels sont les enjeux et nouveautés apportés par cette réglementation ?
- Comment répondre aux questions soulevées par son application ?
- Comment gérer la période de transition, au cours de laquelle la RT2012 co-existe avec la RE2020 ?
- Comment faire de cette réglementation un accélérateur dans la décarbonation du secteur de la construction, premier émetteur et contributeur incontournable au succès de la stratégie pour une neutralité carbone ?
- Quelles sont les relations avec la transition numérique ?
- Quelles sont les évolutions de compétences individuelles et collectives utiles ?
- Comment répondre au paradoxe des performances énergétiques ; carbone et confort d'été ?

Autant de questions auxquelles nous vous proposons de donner votre éclairage à l'occasion de ce dossier qui ouvre cette première année d'application de la réglementation.

## Diffusion du dossier

---

Avec plus de 2 millions de vues depuis leur création en 2017, les [dossiers Construction21](#) connaissent un succès toujours plus important. Le dossier « Construire avec la RE2020 » rassemblera une trentaine de publications et sera publié progressivement en juin 2022. [+ d'info sur les Dossiers Construction21](#)

Ce dossier fera l'objet d'une **médiatisation particulière** : mise en Une des articles sur Construction21, valorisation dans la newsletter Construction21, campagnes réseaux sociaux, communiqué de presse, émission spéciale sur Radio Immo et Bati Radio.

## Rédaction en chef

---

4 membres de Cinov piloteront la réalisation du dossier :

- **Nathalie Tchang**, Présidente de Tribu énergie
- **Idriss Kathrada**, Fondateur et dirigeant de Inoal / Novasirhe
- **Julien Garnier**, Directeur général délégué de Cardonnel Ingénierie
- **Emmanuel Gloumeau**, Directeur fondateur de Green Actitud

## Coordination éditoriale

---

- Alice Dupuy, Construction21 – [alice.dupuy@construction21.fr](mailto:alice.dupuy@construction21.fr) – 06 13 18 53 49
- Ines Ammar, Fédération CINOV - [ammar@cinov.fr](mailto:ammar@cinov.fr) - 06 72 46 07 58

## Format des articles

---

- Articles de 5 000 à 10 000 signes + 1 ou 2 images d'illustration – [voir le guide de rédaction](#)

### CALENDRIER

**Proposition de sujet en 5-10 lignes à envoyer à [Alice Dupuy](#) : avant le ~~15/02/2022~~ 25/02/2022 !**  
*Validation des propositions : semaine du 04/03*

**Envoi des articles complets : 15 avril 2022**

Publication sur Construction21 : à partir du 14 juin 2022

## À propos

---



Fédérant 13 syndicats « métier » et plus de 3000 entreprises adhérentes, **CINOV** est la fédération patronale représentative de la branche BETIC. Elle regroupe les entreprises des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Proche des territoires, elle est implantée dans 15 régions en France métropolitaine et outre-mer.



Média social du secteur, **Construction21** diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs des filières ville et bâtiment, notamment via ses trois bases de données de bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires.